175. **A. obtusa** Del., Fl. Egypte, p. 31, tab. 13, f. 3 (1813) ; B. et T., Fl. Alg. Mon. p. 158, et Fl. Syn. p. 364 ; B. et B., Cat. Tun. p. 457 ; M. C. 932, 1158 ; J. et M., Cat. Maroc, p. 32, 926 ; Maire, Sahara central, p. 60, 410. — *Arthratherum obtusum* (Del.) Nees ; Coss. et Dur., Expl. Sc. Alg. p. 82.— ♃. Cespiteux, formant des touffes denses et basses par de très nombreuses innovations. Chaumes dressés, 5-30 cm, grêles, genouillés à leur unique nœud, glabres, lisses ou légèrement striés. Gaines inférieures courtes, glabres sauf les marges ± laineuses, persistantes, à limbe réduit ; les supérieures striées, ± comprimées, avec les marges hyalines, glabres, à oreillettes longuement ciliées dans la gaine culmaire inférieure, brièvement et densément ciliées dans toutes les autres ; ligule réduite à un rebord cilié ; limbes convolutés, sétacés, rigides, ± récurvés, atteignant au plus 10 cm × 0,5 mm, glauques, striés, glabres et lisses ou à peine scabres en dessous, finement et brièvement hérissés en dessus, à sommet obtus. Panicule exserte dressée, étroite, lâche, 2,5-15 cm long., à axe ± strié, glabre, ± scabre, à rameaux solitaires, bifurqués très près de leur base, filiformes, ± dressés, à ramules et pédoncules scabres, ceux-ci toujours < glumes. Epillets jaunâtres, parfois avec une tache violet-noir à la base ou entièrement lavés de violet. Glumes subégales, c. 8 mm; l'inférieure légèrement scabre sur le dos, lancéolée, obtuse, 3-nerviée ; la supérieure plus étroite et moins obtuse, 1-3-nerviée, lisse, légèrement plus courte que l'inférieure. Lemme oblongue-cylindrique, c. 1,5-2 mm, lisse, avec un callus aigu longuement poilu, de 0,9 mm. Colonne droite ou légèrement tordue, atteignant 6 mm, nue ; branche centrale de l'arête c. 2,5 cm, nue dans sa moitié inférieure, plumeuse au-dessus, sans pointe nue, à partie plumeuse obtuse dans son contour ; branches latérales nues, c. 1,5 cm. Anthères 3, jaunes, c. 3,5 mm. Caryopse jaune-brun, subfusiforme, un peu comprimé dorsalement, c. 2 mm long., à macule hilaire linéaire dépassant le milieu, à embryon c. 0,5 mm long. Floraison : printemps, et après les pluies d'été dans le Sahara central.



FIG. 233.
Aristida obtusa.

Steppes désertiques rocailleuses et graveleuses, lits pierreux des torrents désertiques, commun dans le Sahara septentrional et occidental

et les montagnes du Sahara central. — Tr. assez commun dans les montagnes et jusque près du littoral (TROTTER). — T. Fréquent dans la Tunisie méridionale et moyenne ! — Alg. Commun dans l'Atlas Saharien et le Sahara septentrional jusqu'au Mzab. — M. Commun dans le Sahara marocain, pénètre dans le bassin de la Moulouya jusqu'à Taourirt ! — Sahara occidental : de l'Oued Drâa au Zemmour et à l'Adrar de Mauritanie ! (LUTHEREAU, MURAT). — Sahara central : commun dans le Hoggar jusque vers 2.500 m (M.) ; Tefedest (M.) ; Mouydir (GRAM).

Aire géographique. — Sahara méridional. Egypte. Arabie. Afrique australe.